



Pour en savoir plus:

www.cdpmf.eu

Pour nous rejoindre:

Cercle des Délégués Permanents Français

45, Rue de Trèves
B-1040 BRUXELLES

contact@cdpmf.eu



Expression de la diversité, le Cercle des Délégués Permanents Français (CDPF) regroupe les représentants des entreprises, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles, consulaires et agricoles, des organismes de recherche et des cabinets d'avocats et de conseil, basés à Bruxelles.



Nous participons au débat européen

Nous offrons des plates-formes d'échanges sur tous les sujets d'actualité avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la construction européenne; Nous initiions des conférences/débats avec des personnalités reconnues issues notamment :

- des Institutions européennes
- des Représentations permanentes des Etats membres
- des Missions permanentes d'autres pays
- de fédérations professionnelles, organismes ou autres structures de la société civile européenne

Nous organisons régulièrement avec la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union européenne des réunions d'information et d'échanges.



Nous contribuons à la visibilité française à Bruxelles

Les actions proposées par le Cercle des Délégués Permanents Français visent à développer la connaissance collective des enjeux et à accompagner nos membres dans leurs décisions.

Ce sont près de 250 membres du Cercle, tous professionnels des affaires européennes, qui y participent activement.

Structure simple, collégiale et pluraliste, nous sommes une association créée en 1994 sous l'impulsion des Chambres de Commerce et d'Industrie Françaises (CCI-France) et du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF).

Le CDPF est ouvert à tout représentant d'intérêts français privés ou publics, basé à Bruxelles.